

Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

Q24. Quels sont les obstacles que vous considérez importants dans la prestation des soins à vos patients? Veuillez cocher toutes les cases pertinentes.

		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=5317 N=15940	non-CCMF n=4613 N=13495	CCMF(MU)* n=466 N=1493	Total n=9930 N=29434
		%	%	%	%
	Financement du système	55,0%	48,5%	68,6%	52,0%
	Mécanismes de rémunération	29,0%	23,0%	25,7%	26,3%
	Tâches administratives	59,2%	54,1%	39,9%	56,9%
	Bureaucratie	46,7%	47,6%	47,9%	47,1%
	Disponibilité du personnel	46,9%	37,4%	64,9%	42,5%
	Sollicitation sur votre temps	42,2%	35,1%	28,8%	39,0%
	Disponibilité des résultats de labo	18,3%	16,3%	18,1%	17,4%
	Disponibilité des informations sur le patient au lieu où sont donnés les soins	23,3%	17,2%	26,3%	20,5%
	Technologies de l'information et des communications incompatibles avec vos besoins	24,0%	18,4%	24,5%	21,4%
	Manque d'information clinique fondée sur des données probantes	4,4%	4,5%	2,6%	4,5%
	Manque d'établissements appropriés pour prendre soin des patients complexes, âgés ou en perte d'autonomie	47,1%	42,4%	60,2%	44,9%
	Mauvaises communications interpersonnelles avec des médecins de famille	4,8%	3,4%	9,8%	4,1%
	Mauvaises communications interpersonnelles avec d'autres spécialistes	21,4%	17,4%	19,3%	19,6%
	Mauvaises communications interpersonnelles avec d'autres professionnels de la santé	7,0%	5,9%	5,8%	6,5%
	Autres obstacles précisés	14,2%	12,7%	20,2%	13,5%
	NR	2,7%	4,8%	3,2%	3,7%

Notes :

Comprend seulement les répondants qui dispensent des soins aux patients.

Le total des colonnes peut dépasser 100 % puisque cette question permettait des réponses multiples.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N). D'autres détails disponibles à www.nationalphysiciansurvey.ca.

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.